

Rapport annuel

2023

SOPAIR



Présenté aux membres lors de l'assemblée
générale annuelle
tenue le 21 mars 2024





Table des matières

MISSION	1
MOT DU PRÉSIDENT	2
CONSEIL D'ADMINISTRATION	3
ÉQUIPE 2023	4
BILAN DES PROJETS	5
NOS COMMUNICATIONS	14

ANNEXE A - Plan d'action 2024

ANNEXE B - États financiers 2023



Société de plein air des Pays-d'en-Haut



Mission

La SOPAIR est un organisme de consultation et de concertation qui veut assurer la conservation, la pérennité, l'accès et le développement des sentiers de plein air et autres espaces récréatifs sur le territoire de la MRC des Pays-d'en-Haut.



Notre mot du président

La SOPAIR célébrera ses dix années d'existence en automne 2024. Les actions réalisées en 2023 sont donc au coeur du bilan de notre organisme et pour la plupart s'inscrivent dans une vision plus large qui vise à asseoir notre structure dans un développement plus durable pour assurer la pérennité et le développement des sentiers et l'accès aux sites de plein air.

Aussi, notre conseil d'administration et moi-même tiennent à souligner les bons coups de 2023 et à partager une vision optimiste pour la suite. Ainsi, parmi la gamme de projets de l'année, il faut rappeler le pilotage par notre agent interne de l'Axe 1 du programme *Signature Innovation* de la MRC des Pays-d'en-Haut qui a permis de répartir 660 000\$ en appels de projet entre les mois de mars 2023 et janvier 2024. En plus de confirmer l'implication importante de la MRC pour la pérennité et le développement des réseaux de sentiers sur le territoire, ce projet a renforcé l'expertise au sein de notre équipe d'employé.e.s et mis en évidence le besoin majeur d'investissements dans le milieu.

L'année fut également marquée par la mise en place d'un projet qui, nous le souhaitons, s'inscrira dans les livres d'histoire du ski des Laurentides avec la relance des Routes blanches dont les premiers séjours guidés multi-jours en ski nordique ont fait grand bruit.

La SOPAIR a également pris de grandes décisions pour l'avenir en amorçant les démarches afin d'obtenir un statut de bienfaisance et ultimement pouvoir grandir son spectre d'interventions.

Dans la même optique, nous avons obtenu un gain significatif du Conseil des maires de la MRC des Pays-d'en-Haut qui ont voté un budget pour l'année 2024 incluant les premiers investissements pour un fonds dédié spécifiquement à la pérennité et développement des sentiers sur le territoire.

Toutes ces actions s'ajoutent aux nombreux projets ici présentés et nous permettent d'entrevoir un avenir pour les projets de sentiers.

Votre soutien et votre implication est notre plus grande force.

MERCI À TOUTES ET TOUS,


James Jackson, président



Société de plein air des Pays-d'en-Haut



Notre conseil d'administration 2023

Société de plein air des Pays-d'en-Haut



JAMES JACKSON

Président



CATHERINE HAMÉ

Vice-présidente (Élue)



MICHEL LAUZON

Trésorier



ROBERT GRAVEL

Officier



DANIEL BERGERON

Officier



ALEXENDRE SARRAZIN

Administrateur



DANIEL CHARBONNEAU

Administrateur



AUDREY LAFLAMME

Administratrice



SYLVAIN CHARRON

Administrateur



TIM WATCHORN

Élu (secteur Ouest)



MICHÈLE LALONDE

Élue (secteur Est)



ANDRÉ GENEST

Élu suppléant



Notre équipe 2023



Société de plein air des Pays-d'en-Haut



MARIE-FRANCE LAJEUNESSE

Directrice générale



PIERRE-ANTOINE MILLETTE

Chargé de projets



FRÉDÉRIC LATOUR

Chargé de projets



LAURENCE BÉLANGER

Chargée de projets



GABRIEL DAGENAI

Agent de programme



SYLVAIN GRIGNON

Agent terrain (saisonnier)



JACOB NICOL

Agent terrain (saisonnier)



BILAN 2023

Société de plein air des Pays-d'en-Haut



Signature innovation



Le programme Signature Innovation de la MRC des Pays-d'en-Haut a pour thème : Nos Sentiers au cœur du développement des Pays-d'en-Haut. D'ici 2025, ce seront plus de 1,6M\$ qui auront été investis conjointement par le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation et la MRC des Pays-d'en-Haut.

OPÉRATION DE L'AXE 1 DU PROGRAMME

SIGNATURE INNOVATION - APPELS À PROJET

L'agent de programme, en 12 mois en poste, aura analysé plus d'1M\$ en demandes, permettant la distribution de 660 000\$ pour 28 projets pérennisant nos réseaux et bonifiant les infrastructures d'accueil, l'offre de plein air non motorisé et les services complémentaires dans les Pays-d'en-Haut.

- Catégorie A : Vise la bonification de l'offre récréative, l'accueil et la pérennité du réseau des sentiers d'un pôle reconnu.
 - **312 960\$ octroyés**
- Catégorie B : Vise l'acquisition de propriétés ou les servitudes, incluant l'arpentage et les frais juridiques de sentiers patrimoniaux ou connectant des pôles reconnus.
 - **151 040\$ octroyés**
- Catégorie C : Couvre les études, la planification et l'aménagement de pistes multifonctionnelles connectant un réseau cyclable local à l'un des parcs linéaires.
 - **184 000\$ octroyés**



Société de plein air des Pays-d'en-Haut

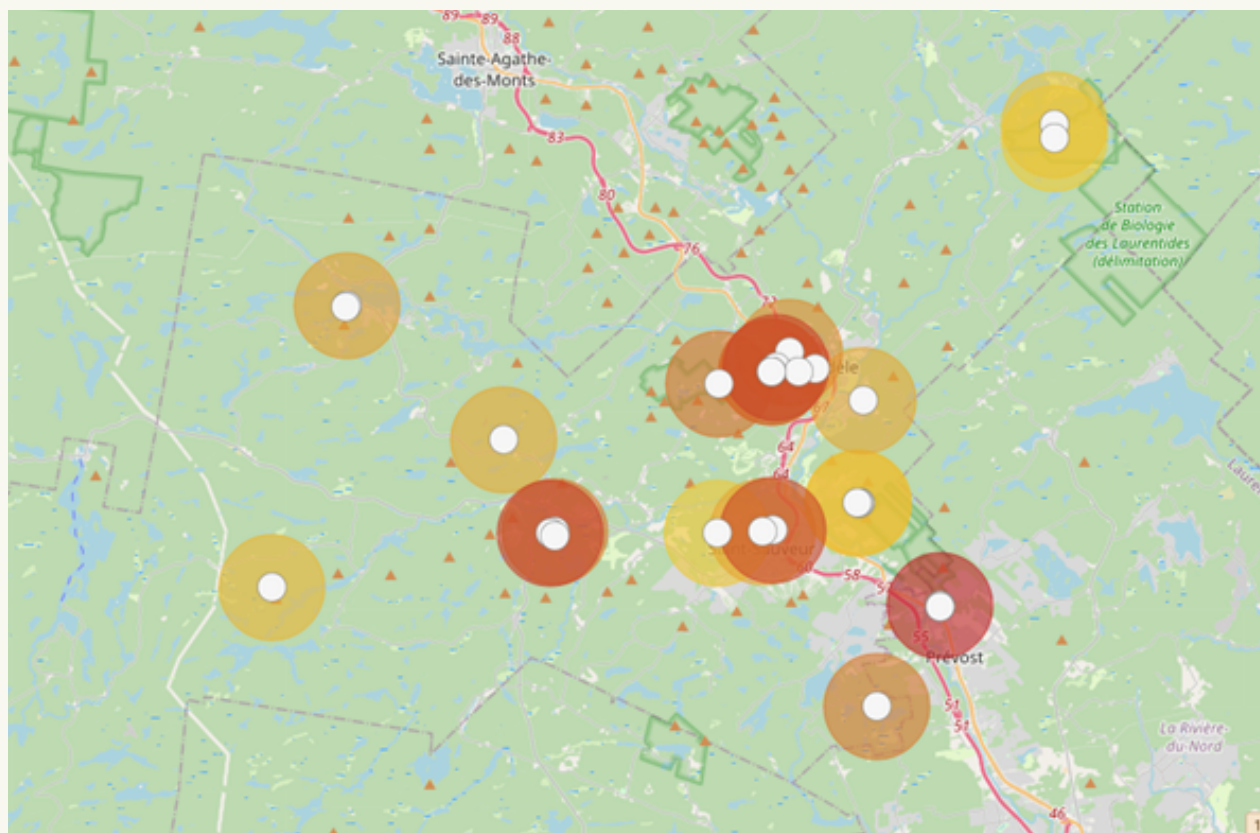




Signature innovation

COLLECTE DE DONNÉES RÉGIONALE

Dans l'optique de récolter des données de fréquentation qui serviront les gestionnaires dans leur planification d'investissements et la gestion des flux. Tout au long de l'été notre équipe a placé et déplacé des compteurs mobiles selon un calendrier rotatif établi en partenariat avec les gestionnaires de réseaux de sentiers. Le projet devait initialement se dérouler de mai à octobre 2023 et se prolongera jusqu'à la fin 2024 minimalement.



Les comptages en 2023 c'est:

- **66 rapports** de comptage;
- **29 sites** de comptage;
- **83 920 passages** enregistrés;
- **646 jours** de comptage;
- **9 municipalités** qui ont profité du projet

Structuration des Routes blanches

Les Routes blanches visent à structurer des parcours de ski nordique multi-jours afin de faire revivre le patrimoine de la région. Un merci tout particulier à l'opérateur Locapaq ainsi qu'à nos conseillers et guides Camille Carle et Jean-François Girard.

SECTEUR EST

- 3 jours de ski de randonnée nordique dans les Laurentides
- Plus de 42 km de ski parcourant 3 MRC et 6 municipalités
- Difficulté : modérée



SECTEUR NORD

- 2 jours de ski de randonnée nordique au Mont-Tremblant
- 2 traversée du Massif du Mont-Tremblant
- Difficulté : élevée



SECTEUR OUEST

- 3 jours de ski de randonnée nordique dans les Laurentides
- Plus de 50 km de ski parcourant 2 MRC et 5 municipalités
- Difficulté : élevée

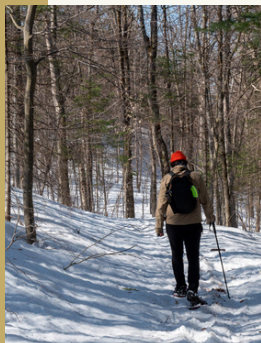
LOCAPAQ



Société de plein air des Pays-d'en-Haut



Plan directeur et mobilité active



Plan directeur des sentiers – Ville de Sainte-Agathe-des-Monts

Élaboré en 2022, le Plan directeur des sentiers de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts a fait l'objet de mise à jour en 2023 avant d'être présenté et adopté officiellement par le conseil de Ville qui misera sur cet outil de planification pour les projets plein air à venir. La SOPAIR poursuit son accompagnement sous forme de services payants afin d'aider la Ville à pérenniser les sentiers et le développement de ses pôles récréatifs prioritaires.



Inventaire et planification des sentiers non-motorisés – Ville de Saint-Colomban

La SOPAIR est également fière d'avoir travaillé avec la Ville de Saint-Colomban afin de réaliser un inventaire plus exhaustif des sentiers sur leur territoire et de proposer à la Ville un plan de priorisation des interventions. Ainsi, le rapport fournit se veut un outil de planification à moyen-long terme pour la Ville afin de favoriser la pérennisation de certains sentiers sur son territoire en fonction des contraintes et opportunités.



Plan de mobilité – Municipalité de Piedmont

À la suite d'une première étape d'analyse réalisée en 2022, l'équipe de la SOPAIR a élaboré un document pour la planification des aménagements dans le cadre d'un plan de transport actif de la municipalité de Piedmont. Ceci se veut être un outil d'aide à la planification pour la municipalité qui souhaite optimiser les travaux d'aménagement et faciliter les déplacements actifs sur son territoire.



Corridor Lac Masson

La SOPAIR poursuit son accompagnement dans ce projet de grande envergure qui vise ultimement à relier deux municipalités au Parc linéaire le P'tit Train du Nord par un sentier multifonctionnel. Ainsi, Estérel et Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson travaillent activement à la mise en œuvre d'un parcours qui reliera le Parc linéaire Le P'tit Train du Nord, le noyau villageois de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson et le Parc d'Estérel.

Le projet étant identifié comme structurant pour le territoire, la SOPAIR est fière de participer activement à sa mise en œuvre. Aussi, l'équipe a permis la coordination des différentes étapes de projets et a collaboré à la démarche entre les divers intervenants (villes, propriétaires, notaires, ingénieurs, bailleurs de fonds, etc.) En plus de procéder à un soutien professionnel pour les tracés à réaliser, la SOPAIR travaille activement à la recherche de financement et au suivi budgétaire du projet.



Trilogie de formation

Une formation en trois volets est disponible avec l'équipe de la SOPAIR et permet de faire un survol en mode scalaire des enjeux entourant le développement des sentiers et de mieux outiller les partenaires dans la durabilité de leur projet.

Formation I : Introduction: Enjeux entourant les droits de passage pour vos sentiers

Formation II : Boîte à outils: Enjeux entourant les droits de passage pour vos sentiers

Formation III : Modèles d'ententes de passage et études de cas

Collaboration avec Loisir et Sport Montérégie

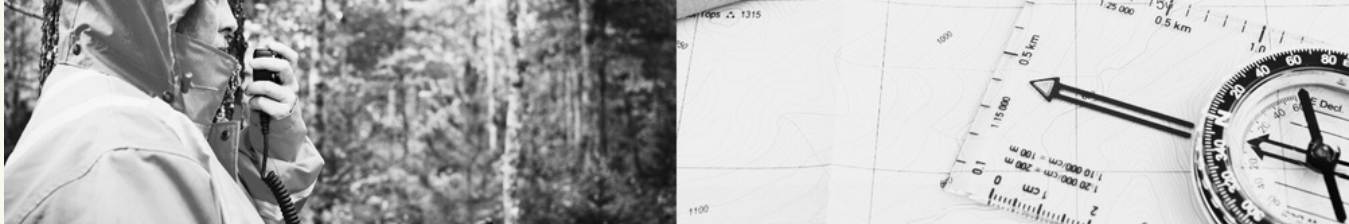
Cette formation a été initialement conçue à la demande de Loisir et Sport Montérégie et visait une formation large permettant de couvrir une série d'enjeux entourant la pérennité et le développement des sentiers. Cette démarche, s'adressant à un public professionnel et bénévole, fait le survol des enjeux de la pérennité des sentiers et est également accompagnée d'une boîte à outils à l'intention des participants. En 2023, Loisirs Laurentides s'est joint à Loisir et Sport Montérégie afin d'offrir cette trilogie à ses membres dans les Laurentides.



DROITS ET ENTENTES
DE PASSAGE

Société de plein air des Pays-d'en-Haut





INVENTAIRE DES SENTIERS OFFICIELS NON MOTORISÉS

Services d'urgence en milieu isolé
Territoire MRC des Pays-d'en-Haut



**MRC des
Pays-d'en-Haut**



**SOCIÉTÉ DE PLEIN AIR
DES PAYS-D'EN-HAUT**

Mise à jour 2023



Sécurité en sentier

Pour une sixième année consécutive, la SOPAIR a été mandatée par la MRC des Pays-d'en-Haut afin de procéder à la validation des données terrain. Ces milliers de données géoréférencées ont été cartographiées et remises aux services d'urgences de la région. Ces données ont également été ajoutées à la banque de données IGO Urgence du ministère de la Sécurité publique, ce qui permet d'optimiser les interventions lorsqu'un incident survient sur l'un des sentiers des réseaux officiels.

Développement d'une plateforme d'inspection des sites récréatifs – phase II

La SOPAIR a poursuivi son projet d'inspection des sentiers de la MRC de mai à octobre 2023. Ce projet financé par le FRR volet 2 du MAMH et le programme Emplois d'été Canada a permis aux gestionnaires de suivre les signalements géoréférencés par les inspecteurs de la SOPAIR à l'aide de la plateforme *Fulcrum*. La plateforme permet à certains gestionnaires de faire eux-mêmes leurs signalements tout en les aidant à planifier les correctifs avec leur équipe.



Concertation

La concertation demeure la méthode de fonctionnement de notre organisation. Ainsi, afin de mieux arrimer les projets avec les partenaires et divers acteurs du territoire, notre équipe maintient ainsi la tenue de rencontres du comité de gestionnaires qui se veut un espace pour les échanges sur les enjeux communs et un incubateur pour la création de projets communs structurants pour la région.

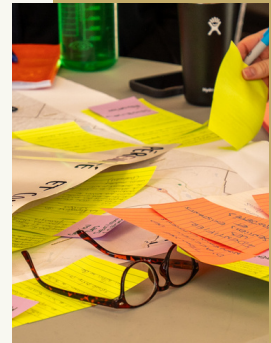
Toujours dans l'optique de travailler de manière plus éclairée, l'équipe de la SOPAIR siège sur plusieurs tables et organismes structurants de la région. Cette proximité avec les clubs et organismes communautaires permet de mieux ancrer les actions de la SOPAIR en considération avec les enjeux entourant le monde communautaire, les enjeux environnementaux et le développement socio-économique.

La SOPAIR déploie également des services de consultation et de sondages aux usagers et propriétaires permettant aux porteurs de projets de prendre le pouls dans leur environnement d'implantation.

Recherche de financement

La réalisation des projets est naturellement liée au financement de ces derniers. Ainsi, notre équipe poursuit son travail afin de dénicher les aides financières et partenariats disponibles qui permettront le financement de nombreux projets et ressources dédiées aux sentiers et au plein air.

La SOPAIR a livré de nombreuses demandes pour les projets des partenaires ainsi que pour l'organisation en tant que telle. Le temps de structuration de ces projets est payant pour le milieu, car encore cette année, les diverses demandes accompagnées par la SOPAIR ont permis de récolter plusieurs centaines de milliers de dollars. De plus, la SOPAIR et nos partenaires sont toujours en attentes de subventions du même ordre de grandeur.

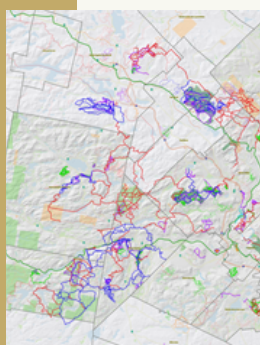


Société de plein air des Pays-d'en-Haut



Cartographie et géomatique

Expertise terrain, analyse pour acquisition et cartographie de projet



En fonction des besoins des intervenants, la SOPAIR poursuit ses nombreuses collaborations avec les gestionnaires du territoire. La SOPAIR effectue ainsi des relevés des sentiers existants et projetés, analyse leur potentiel et contraintes, tout en produisant des cartes de travail pour les diverses parties prenantes. En passant par les terres publiques ainsi que par les grands corridors de connectivité et les analyses pour les contributions aux fins de parc, terrains de jeux et espaces naturels, la SOPAIR continue d'approfondir son expertise au gré des besoins des partenaires.

Cartes promotionnelles



Nous rappelons que l'équipe de la SOPAIR oeuvre au quotidien afin de tenir à jour la base de données des sentiers de la MRC. Ainsi, pour les sites officiels, l'équipe contribue à la production de nombreuses cartes promotionnelles. Parmi les innombrables projets de cartographie, nous comptons:

- La mise à jour du contenu promotionnel des livrets de plein de la MRC des Pays-d'en-Haut;
- La mise à jour du contenu sur l'application mobile Ondago;
- Carte interactive en ligne.

**ONDAGO**



NOS COMMUNICATIONS

Fière de son potentiel en plein air, la MRC des Pays-d'en-Haut s'offre des vitrines dans plusieurs salons thématiques du Québec (Salon Info Vélo de Québec, Salon du vélo de Montréal et Salon Aventure et Plein Air). Les employé.e.s SOPAIR appuient l'agente en tourisme et plein air de la MRC pour ces événements incontournables.

De plus, en collaboration avec le département des communications de la MRC des Pays-d'en-Haut, la SOPAIR poursuit ses actions de communication sur les plateformes en ligne.

STATISTIQUES DE FRÉQUENTATION EN LIGNE

PLATEFORME

STATISTIQUES

FACEBOOK SOPAIR

892 pers. abonnées  **+11 %**

INFOLETTRES

2315 abonnements  **+46 %**

MEMBRES (individuel et corporatif)

2700 membres  **+70 %**



RAPPORT ANNUEL 2023

SOCIÉTÉ DE PLEIN AIR DES PAYS-D'EN-HAUT

MERCI



SOPAIR.CA
INFO@PLEINAIRPDH.COM

Annexe A

Société de plein air des Pays-d'en-Haut



Plan d'action

2024

SOPAIR



Présenté aux membres lors de l'assemblée
générale annuelle
tenue le 21 mars 2024





Volet 1: Mise en oeuvre de la politique de protection et d'accès aux sentiers

ACTIONS EFFECTUÉES EN CONTINUE

- 1.1. Poursuivre les actions continues présentées dans la Politique de protection et d'accès aux sentiers;
- 1.2. Coordonner et assurer la gestion du comité régional consultatif des gestionnaires des réseaux de sentiers de la MRC;
- 1.3. Assurer la réalisation et élaborer les stratégies de financement pour les projets issus du comité consultatif de gestionnaires des réseaux de sentiers de la MRC;
- 1.4. Travailler en collaboration avec les localités afin d'assurer la pérennité et l'accessibilité des pôles récréatifs régionaux et les interconnexions municipales;
- 1.5. Porter activement des projets visant la pérennisation et le développement de tronçons de sentiers inscrits au Schéma d'aménagement et de développement de la MRC des Pays-d'en-Haut et à la Politique de protection et d'accès aux sentiers;
- 1.6. Collaborer activement aux projets récréatifs situés en terres publiques;
- 1.7. Assurer la cohésion des actions quant à la pérennité des sentiers extraterritoriaux;
- 1.8. Effectuer des rencontres avec les urbanistes via le comité aménagement de la MRC pour l'application des outils urbanistiques et en poursuivre la bonification commune:
 - Offrir nos services aux professionnels municipaux afin de mieux les outiller.
- 1.9. Via le financement du programme FRR Volet 1 du MAMH, offrir des services professionnels aux partenaires du projet des Sentiers patrimoniaux afin de pérenniser des tronçons des parcours historiques



Société de plein air des Pays-d'en-Haut





Volet 1: Mise en oeuvre de la politique de protection et d'accès aux sentiers

ACTIONS SUPPLÉMENTAIRES PORTÉES 2024

- 1.10. Peaufiner les parcours des Routes blanches en intégrant activement les objectifs au projet de Pérennisation des sentiers patrimoniaux de ski des Laurentides;
- 1.11. Participer à la structuration de la Réserve pour la pérennité des sentiers créer par la MRC des Pays-d'en-Haut;
- 1.12. En partenariat avec la MRC des Pays-d'en-Haut, actualiser la politique de protection et d'accès aux sentiers.

Volet 2: Signature Innovation : Nos sentiers au cœur du développement des Pays-d'en-Haut

ACTIONS EFFECTUÉES EN CONTINUE

- 2.1. Assister les partenaires dans la réalisation des projets de pérennisation et de bonification financés au programme;
 - Participer au comité directeur Signature innovation de la MRC dédié aux projets de sentiers récréatifs;
- 2.2. Participer aux projets de l'Axe 2 : Accès aux sentiers et démocratisation du plein air;
- 2.3. Suivre les projets de l'Axe 3 : Mise en scène des actifs naturels, patrimoniaux et culturels;
- 2.4. Maintenir les services inclus dans l'entente de service:
 - Participer et optimiser les relations avec les partenaires et les propriétaires privées;
 - Mettre à jour et évaluer les lieux prioritaires aux aménagements du programme.
- 2.5. Participer activement aux stratégies de financement et à la réalisation des projets issus de la démarche Signature innovation de la MRC;
- 2.6. Assister les partenaires dans la reddition de compte des projets de l'Axe 1 : Développement et aménagement des sentiers et de leurs environs;
- 2.7. Coordonner le projet de collecte de données de comptages sur les sites de plein air:
 - Reconduction de la phase II.
- 2.8. Poursuivre une réflexion et assurer la continuité du projet à la fin du programme Signature innovation.



Société de plein air des Pays-d'en-Haut





Volet 3: Soutien technique, analyse terrain et assistance géomatique

ACTIONS EFFECTUÉES EN CONTINUE

- 3.1. Assurer un accompagnement auprès des gestionnaires concernant la signalisation en sentier;
- 3.2. Poursuivre le projet d'uniformisation de la signalisation;
- 3.3. Évaluer la possibilité de créer un sous-comité signalisation au sein du comité des gestionnaires.
- 3.4. Effectuer l'ensemble des mises à jour en géomatique concernant intégration des sentiers sur les matrices graphiques;
- 3.5. Générer des analyses géomatiques sur demande pour les clubs et les municipalités du territoire;
- 3.6. Effectuer des relevés terrain sur demande des municipalités;
- 3.7. Créer et mettre à jour les cartes des sentiers officiels;
- 3.8. Accompagner les gestionnaires dans les négociations d'ententes de passage;
- 3.9. Soutenir techniquement les municipalités et les organismes pour les demandes de subventions en plein air;
- 3.10. Poursuivre la mise à jour des cartes des réseaux de sentiers officiels pour les premiers répondants du territoire;
- 3.11. À la demande, bonifier les documents selon les besoins particuliers;
- 3.12. Valider l'installation et la localisation de la signalisation et transmettre la mise à jour des données au ministère de la Sécurité publique;
 - Évaluer l'intérêt d'une mise à jour des analyses d'accessibilité aux réseaux officiels de 2017 auprès des urbanistes des municipalités;
- 3.13. Optimiser les données de la carte interactive de la MRC;
- 3.14. Assister au déploiement des outils cartographiques pour l'inspection régionale des sentiers:
 - Créer un outil cartographique territorial issu du projet pilote d'inspection qui répond mieux au besoin des gestionnaires;
 - Assister les gestionnaires dans l'inspection de leur réseau.

Volet 4: Notoriété et vision de l'organisme

ACTIONS EFFECTUÉES EN CONTINUE

- 4.1. Maintenir, bonifier et développer les communications avec l'ensemble des partenaires locaux et régionaux et provinciaux;
- 4.2. Développer l'offre de service extraterritoriale pour optimiser l'expertise de l'organisme et son rayonnement:
 - Mettre à jour les éléments de l'offre de services et des projets réalisés;
 - Bonifier les services offerts en concertation et consultation publique.
- 4.3. Optimiser la visibilité de l'organisme sur les médias sociaux sur la page Facebook de l'organisme et via nos partenaires:
 - Mettre en valeur certaines publications tel que pour les levées de fonds et les projets particuliers.
- 4.4. Augmenter les adhésions à l'organisme;
- 4.5. Participer aux forums régionaux, provinciaux et pancanadiens sur le plein air;
- 4.6. Maintenir une collaboration active auprès des fédérations de plein air du Québec;
- 4.7. Promouvoir le Guide de référence de signalisation des sentiers de la MRC des Pays-d'en-Haut;
- 4.8. Participer sur demande aux activités citoyennes de nos municipalités constituantes;
- 4.9. Faire connaître les bons coups, les projets réalisés et l'expertise de la SOPAIR;
- 4.10. Diffuser le contenu de nos conférences- formations sur les enjeux et outils de pérennité des sentiers et poursuivre leur bonification:
 - Promouvoir le produit auprès des divers regroupement tel que les Unités régionales de loisir et de sport (URLS) et le Réseau Plein air Québec (RPAQ).



Société de plein air des Pays-d'en-Haut





Volet 4: Notoriété et vision de l'organisme

ACTIONS EFFECTUÉES EN CONTINUE

- 4.11. Réviser et optimiser le plan de communication afin de répondre aux besoins des élus et autres partenaires;
- 4.12. De concert avec la nouvelle structure de communication de la MRC, établir une stratégie commune de communication pour les éléments plein air;
- 4.13. Relancer le programme Ad Grants pour la visibilité des sites et optimiser les visualisations;
- 4.14. Rencontrer l'ensemble des conseils municipaux de la MRC, suggérer des rencontres personnalisées aux divers caucus municipaux;
- 4.15. Mettre en œuvre les actions du plan vert – Adopter les actions prioritaires horizon 0-2 ans.

ACTIONS SUPPLÉMENTAIRES PORTÉES 2024

- 4.16. Développer le partenariat avec Living Lab Laurentides et Rando Québec afin d'accréditer les employés terrain en titre d'«Aménagiste de sentiers ».

Volet 5: Concertation du milieu et promotion du « Projet plein-air »

ACTIONS EFFECTUÉES EN CONTINUE

- 5.1. Animer le site internet de la SOPAIR ;
- 5.2. Alimenter les réseaux sociaux, les bulletins et les infolettres de l'organisme ;
- 5.3. Alimenter l'agente tourisme et plein air de la MRC dans les diverses publications et la gestion du calendrier promotionnel plein air ;
- 5.4. Mettre en œuvre le plan de communication révisé ;
- 5.5. Bonifier et mettre à jour les cartes sur l'application mobile Ondago et la carte interactive de la MRC ;
- 5.6. Assurer une présence sur les tables de concertation (Regroupement des tables, focus groupes, entreprises d'économies sociales, etc.) :
 - Éco-corridors laurentiens (ECL) ;
 - Alliance (pour la protection de la nature dans les Laurentides) ;
 - Coopérative de développement régional Outaouais-Laurentides (CDROL) ;
 - Regroupement des partenaires des Pays-d'en-Haut.
- 5.7. Poursuivre la collaboration avec les partenaires limitrophes :
 - Partage de documents et d'informations ;
 - Projets communs ;
 - Participer aux rencontres.
- 5.8. Participer aux comités et aux rencontres des municipalités et des organismes de plein air du territoire;
- 5.9. Collaborer avec la MRC pour les participations aux événements promotionnels en plein air.



Société de plein air des Pays-d'en-Haut





Volet 5: Concertation du milieu et promotion du « Projet plein-air »

ACTIONS SUPPLÉMENTAIRES PORTÉES 2024

- 5.10. Développer la première phase des Routes blanches :
 - Tenir les premiers parcours guidés des Routes blanches et événements de collaboration ;
 - Diffuser les résultats avec les partenaires.
- 5.11. Selon la réponse de Tourisme Laurentides dans le cadre du Plan montagnes, développer une stratégie concertée du tourisme durable.

Volet 6: Financement des activités

ACTIONS EFFECTUÉES EN CONTINUE

- 6.1. Poursuivre le plan de diversification des revenus via le déploiement des services des employés
- 6.2. S'impliquer dans le milieu des entreprises d'économie sociale ;
- 6.3. Développer des projets en partenariat avec les organismes et les fédérations reconnus selon le modèle d'économie sociale ;
- 6.4. Effectuer des recherches de subventions pour l'organisme ;
- 6.5. Accompagnement au développement et à la pérennisation des sentiers et autres sites récréatifs ;
- 6.6. Élaborer des documents de projets pour les demandes d'aides financières en collaboration avec les municipalités et les gestionnaires locaux ;
- 6.7. Effectuer des recherches de subventions pour les projets des municipalités et des organismes de plein air ;
- 6.8. Livrer et développer des mandats avec la MRC afin d'optimiser les ressources (communication, sécurité hors route, etc.) ;
- 6.9. Promouvoir et mettre jour le document d'offre de services d'entreprise d'économie sociale de l'organisme.



Société de plein air des Pays-d'en-Haut





Volet 6: Financement des activités

ACTIONS SUPPLÉMENTAIRES PORTÉES 2024

- 6.10. Obtenir le statut de bienfaisance ;
- 6.11. Développer un modèle de diversification des revenus pour la pérennisation des terrains et sentiers.

Annexe B

Société de plein air des Pays-d'en-Haut



SOCIÉTÉ DE PLEIN AIR DES PAYS-D'EN-HAUT

INFORMATIONS FINANCIÈRES

31 DÉCEMBRE 2023

SOCIÉTÉ DE PLEIN AIR DES PAYS-D'EN-HAUT
TABLE DES MATIÈRES
31 DÉCEMBRE 2023

	<u>Page</u>
RAPPORT DE MISSION DE COMPILATION	1
INFORMATIONS FINANCIÈRES	
État des résultats	2
État de l'évolution de l'actif net	3
État de la situation financière	4
Notes complémentaires	5

RAPPORT DE MISSION DE COMPILATION

À la direction de SOCIÉTÉ DE PLEIN AIR DES PAYS-D'EN-HAUT

J'ai compilé, à partir des informations fournies par la direction, l'état de la situation financière de SOCIÉTÉ DE PLEIN AIR DES PAYS-D'EN-HAUT au 31 décembre 2023, les états des résultats et de l'évolution de l'actif net de l'exercice terminé à cette date ainsi que la note 2, qui décrit la méthode de comptabilité appliquée à la préparation des informations financières compilées (les « informations financières »).

La responsabilité des informations financières ci-jointes, y compris l'exactitude et de l'exhaustivité des informations sous-jacentes ayant servi à leur compilation, et de la sélection de la méthode de comptabilité, incombe à la direction.

J'ai réalisé la mission conformément à la Norme canadienne de services connexes (NCSC) 4200, Missions de compilation, qui exige que je me conforme aux règles de déontologie pertinentes. Ma responsabilité consiste à assister la direction dans la préparation des informations financières.

Je n'ai pas réalisé une mission d'audit ou d'examen et n'étais pas tenu de mettre en oeuvre des procédures pour vérifier l'exactitude et l'exhaustivité des informations fournies par la direction. Par conséquent, je n'exprime pas une opinion d'audit ni une conclusion de mission d'examen, ni ne fournis une quelconque forme d'assurance à l'égard des informations financières.

Le lecteur doit garder à l'esprit que les informations financières risquent de ne pas convenir à ses besoins.

Au cours de la compilation des informations financières, j'ai préparé des écritures de régularisations.

CATMAN CPA & ST-PIERRE INC.

Par : Stéphanie Catman, CPA

Saint-Sauveur, le 21 mars 2024

SOCIÉTÉ DE PLEIN AIR DES PAYS-D'EN-HAUT
ÉTAT DES RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023
(non audité - voir le rapport de mission de compilation)

	2023	2022
PRODUITS		
Subventions		
MRC des Pays-d'en-Haut - Quotes-parts	133 875 \$	85 000 \$
MRC des Pays-d'en-Haut - FRR - Soutien au fonctionnement	44 625	85 000
MRC des Pays-d'en-Haut - FRR - Appels à projet	27 500	17 500
MRC des Pays-d'en-Haut - Mandats de services	127 300	122 752
Tourisme Laurentides - Fonds de développement	-	45 000
Autres subventions	57 443	10 729
	390 743	365 981
Services rendus	42 698	38 531
Dons et autres revenus	87	275
	433 528	404 787
CHARGES D'EXPLOITATION		
Salaires et avantages sociaux	325 180	273 774
Plan d'action - Projets MRC	2 293	10 794
Plan d'action - Autres projets	20 627	71 935
Site web	521	521
Programmes informatiques	815	1 772
Frais de bureau	4 665	4 535
Frais de déplacement	6 999	6 393
Frais de représentation	119	-
Frais divers	243	-
Télécommunications	2 917	2 148
Honoraires professionnels	1 999	5 562
Cotisations	607	712
Formation et perfectionnement	3 115	-
Intérêts et frais bancaires	252	233
Amortissement des immobilisations corporelles	3 093	2 301
	373 445	380 680
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	60 083 \$	24 107 \$

SOCIÉTÉ DE PLEIN AIR DES PAYS-D'EN-HAUT
ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

(non audité - voir le rapport de mission de compilation)

	Fonds d'immobilisations	Fonds d'exploitation	TOTAL 2023
SOLDE AU DÉBUT	6 628 \$	61 111 \$	67 739 \$
Excédent des produits sur les charges	-	60 083	60 083
Amortissement des immobilisations corporelles	(3 093)	3 093	-
Affectation aux immobilisations	5 628	(5 628)	-
SOLDE A LA FIN	9 163 \$	118 659 \$	127 822 \$

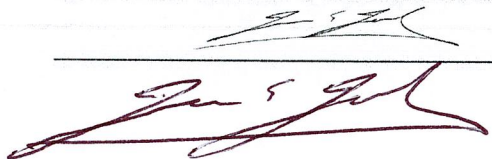
	Fonds d'immobilisations	Fonds d'exploitation	TOTAL 2022
SOLDE AU DÉBUT	8 929 \$	34 703 \$	43 632 \$
Excédent des produits sur les charges	-	24 107	24 107
Amortissement des immobilisations corporelles	(2 301)	2 301	-
SOLDE À LA FIN	6 628 \$	61 111 \$	67 739 \$

SOCIÉTÉ DE PLEIN AIR DES PAYS-D'EN-HAUT
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2023

(non audité - voir le rapport de mission de compilation)

	2023	2022
ACTIF		
À COURT TERME		
Encaisse	49 819 \$	72 819 \$
Débiteurs (note 3)	73 438	45 337
	123 257	118 156
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 4)	9 163	6 628
	132 420 \$	124 784 \$
PASSIF		
À COURT TERME		
Créditeurs et frais courus	4 598 \$	3 833 \$
Produits reportés	-	53 212
	4 598	57 045
ACTIF NET	127 822	67 739
	132 420 \$	124 784 \$

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

 administrateur

SOCIÉTÉ DE PLEIN AIR DES PAYS-D'EN-HAUT
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 DÉCEMBRE 2023

(non audité - voir le rapport de mission de compilation)

1. STATUT CONSTITUTIF ET NATURE DES ACTIVITÉS

La société, constituée en vertu de la partie III de la *Loi sur les compagnies du Québec*, est un organisme à but non lucratif. Sa mission réside dans la mise en valeur d'un réseau de sentiers récréo-touristiques multidisciplinaires et dans la promotion de l'activité physique.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

La méthode de comptabilité appliquée dans la préparation des informations financières se fonde sur le coût historique, compte tenu des opérations de trésorerie ainsi que des éléments suivants:

- les immobilisations corporelles amorties sur leur durée de vie utile;
- les charges et créditeurs sont comptabilisés à la date de facturation.

Comptabilité par fonds

L'organisme utilise la méthode de la comptabilité par fonds affectés.

Le fonds d'exploitation est utilisé pour les activités courantes de l'organisme. Les distributions des fonds sont établies annuellement par les administrateurs en fonction des charges afférentes à la prestation des services et à l'administration. Ce fonds présente les actifs, les passifs et les ressources non affectées.

Le fonds d'immobilisations est constitué dans le but de pourvoir aux acquisitions d'immobilisations et au remplacement de ces dernières.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et sont amorties selon la méthode de l'amortissement dégressif comme suit:

	<u>Taux</u>
Équipements	20 %
Matériel informatique	30 %

Comptabilisation des produits

L'organisme utilise la méthode du report pour comptabiliser ses produits. Ainsi, les produits n'ayant pas d'affectation externe sont comptabilisés au cours de l'exercice auquel ils se rapportent. Les produits reçus pour des projets particuliers sont reportés à l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

3. DÉBITEURS

Subventions	71 448 \$	42 208 \$
Taxes à la consommation	1 990	3 129
	73 438 \$	45 337 \$

SOCIÉTÉ DE PLEIN AIR DES PAYS-D'EN-HAUT
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 DÉCEMBRE 2023

(non audité - voir le rapport de mission de compilation)

4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES		2023	2022	
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Équipements	10 392 \$	7 975 \$	2 417 \$	3 022 \$
Matériel informatique	15 862	9 116	6 746	3 606
	26 254 \$	17 091 \$	9 163 \$	6 628 \$

5. CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certains chiffres de l'exercice précédent, présentés à des fins de comparaison, ont été reclassés afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour l'exercice courant.